

The logo consists of the letters 'MR' in a bold, white, sans-serif font, set against a dark blue rectangular background.

**Table ronde : Les maisons d'enfants et leurs difficultés.
L'accueil non-subventionné réclame une revalorisation.
Il en va de sa survie.**

« 60% des maisons d'enfants sont en difficulté. Sur les 10 maisons d'enfants représentées à cette table ronde, 2 ont fermé, 1 risque de fermer en avril et 1 autre a réduit sa capacité de moitié notamment à cause de l'incertitude relative aux APE qui seraient ou non prolongées. Les autres ont également des difficultés à garder la tête hors de l'eau. En fait, toutes sont menacées de fermeture. »

Face à ce constat, la Députée Florence Reuter entend poursuivre son combat pour améliorer le sort des milieux d'accueil de la petite enfance non-subventionnés.

« Il faut profiter de cette nouvelle législature pour donner une impulsion, sensibiliser le nouveau ministre de la petite enfance au risque de voir disparaître de nouvelles places d'accueil. L'accueil non-subventionné est en sursis, il représente pourtant un tiers de l'accueil en Communauté française. »

Aujourd'hui, on constate un réel décalage entre les décisions appliquées aux structures subventionnées et celles appliquées aux non-subventionnées.

Il y a discrimination, il faut aligner les normes d'encadrement.

Malgré le nombre de places offertes par les milieux d'accueil non subventionnés, ils ne sont représentés nulle part, ni au sein des commissions paritaires, ni dans les comités subrégionaux.

« Un représentant de la Fedaje doit être présent au sein des comités subrégionaux. Mais surtout, il faut dépolitiser la petite enfance. Commençons par enlever le mot « politique » des Comités « politiques » subrégionaux. »

Florence Reuter propose également de mettre fin au monopole de l'Office de la naissance et de l'enfance. Aujourd'hui, les maisons d'enfants sont soumises au seul pouvoir d'un coordinateur. L'unique moyen de recours est le conseil d'administration de l'ONE. Une solution serait de créer un comité de médiation ou d'arbitrage, un organe extérieur composé de spécialistes de l'enfance, qui aurait pour but de réunir les différentes parties autour de la table et de trouver des solutions aux conflits.

Enfin, l'accueil clandestin se développe considérablement ! Et l'ONE a sa part de responsabilité puisqu'il ferme délibérément les yeux.

L'appel est lancé au gouvernement, l'accueil de la petite enfance ne doit pas faire les frais de la crise économique, c'est une priorité !